



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
15 avril 2024****Nombre de Conseillers : 19****Présents : 14****Votants : 18**

**L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 avril 2024**

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Christian DURROTY, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Sophie KONSTANTINOVITCH, Beñat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA, Unai IRIGOYEN.

Excusés : Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Jacqueline PEIGNEGUY), Kathy COELHO (donne pouvoir à Dany EUSTACHE), Céline MAZEROLLES, Patricia VIALLE (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA).

Secrétaire de séance : Jacqueline PEIGNEGUY

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2024-36 : TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/05/2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles L. 332-14 et L. 313-1 ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

VU le tableau des effectifs validé en conseil municipal en date du 25 septembre 2023 ;

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Elle propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune d'Arbonne afin de tenir compte des évolutions liées au personnel en termes de recrutement, de réussite à concours ou examen, d'avancement de grade et de promotion interne et d'évolution des missions.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- La création d'un poste de Rédacteur principal 1ère classe à temps complet ;
- La création d'un poste de Rédacteur à temps complet ;
- La création d'un poste d'Agent de maîtrise à temps complet ;
- La création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet 28h ;
- La création d'un poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps non complet ;

Le tableau des effectifs de la commune serait le suivant à compter du 1^{er} mai 2024 :

<i>Emploi</i>	<i>Grade</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Filière</i>	<i>Effectifs budgétaires</i>	<i>Effectifs pourvus</i>	<i>Temps de travail hebdo</i>
Services administratifs						
<i>Directeur Général des services</i>	DGS communes de 2 000 hab. à 10 000 hab.	Emploi Fonctionnel		1	0	Temps complet
<i>Directeur Général des Services</i>	Attaché territorial	A	Administrative	1	0	Temps complet
<i>Directeur Général des Services</i>	Rédacteur principal 1ère classe	B	Administrative	2	1	Temps complet
<i>Responsable Comptabilité/Finances et RH</i>	Rédacteur principal 2ème classe	B	Administrative	1	1	Temps complet
<i>Agent en charge de l'état civil et assistante de direction</i>	Rédacteur	B	Administrative	1	1	Temps complet
	Adjoint Administratif principal de 1ère classe	C	Administrative	1	0	Temps complet
	Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	Administrative	1	0	Temps complet
<i>Agent en charge de l'urbanisme</i>	Adjoint Administratif	C	Administrative	1	1	Temps complet
<i>Agent d'accueil polyvalent</i>	Adjoint Administratif	C	Administrative	1	1	Temps complet
Services techniques						
<i>Responsable des Services Techniques</i>	Technicien principal de 1ère classe	B	Technique	1	1	Temps complet
<i>Adjoint Responsable des Services Techniques</i>	Agent de maîtrise	C	Technique	1	1	Temps complet
<i>Agent des services techniques</i>	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	Technique	3	1	Temps complet
<i>Agent des services techniques</i>	Adjoint technique	C	Technique	2	2	Temps complet
<i>Agent des services techniques</i>	Adjoint technique	C	Technique	1	1	Temps non complet 28h
<i>Agent des services techniques</i>	Adjoint technique	C	Technique	2	0	Temps non complet 20h
<i>Agent des services techniques</i>	Adjoint technique	C	Technique	1	1	Temps non complet 17h
Services scolaires						
<i>Agent des écoles</i>	Agent de maîtrise	C	Technique	1	1	Temps complet
<i>Agent des écoles</i>	Adjoint Technique	C	Technique	1	1	Temps non complet (28h00)
<i>Agent des écoles</i>	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 1ère classe	C	Social	1	0	Temps non complet (24h00 annualisées)
<i>Agent des écoles</i>	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 2ème classe	C	Social	1	1	Temps non complet (24h00 annualisées)
<i>Agent des écoles</i>	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)	C	Social	1	0	Temps complet
			TOTAL	25	14	

Le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE :

ARTICLE 1^{er} : DE DÉCIDER :

- Les créations énoncées ci-dessus à compter du 01/05/2024 ;
- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, ces emplois pourraient être occupés par un agent contractuel de droit public en application de l'article L. 332-14 ou l'article L.332-8-2 du code général de la fonction publique ;
- La validation du tableau des effectifs au 01/05/2024 ci-dessus ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Madame la Maire à signer tous les arrêtés et contrats de travail annexés à l'occupation de ces emplois

ARTICLE 3 : DE PRECISER que les crédits suffisants pour ces emplois sont prévus au budget de l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Arbonne, le 15 avril 2024

Mme la Maire

Marie José MIALOCQ

